



Colline boisée de Huttingue à Oltingue (Identifiant national : 420030312)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 1685224)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : N. FORESTIER, C. RUST et B. HURAUULT, CLIMAX, - 420030312, Colline boisée de Huttingue à Oltingue.
- INPN, SPN-MNHN Paris, 7P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/420030312.pdf>

Région en charge de la zone : Alsace
Rédacteur(s) : N. FORESTIER, C. RUST et B. HURAUULT, CLIMAX
Centroïde calculé : 979941°-2287856°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 26/06/2014
Date actuelle d'avis CSRPN : 26/06/2014
Date de première diffusion INPN : 01/01/1900
Date de dernière diffusion INPN : 12/05/2015

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	4
6. HABITATS	4
7. ESPECES	6
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	7
9. SOURCES	7

1. DESCRIPTION

Cette ZNIEFF est incluse dans la ZNIEFF de Type 2 :

- Id nat. : [420007130](#) - Jura Alsacien (Id reg. : 2685046)

1.1 Localisation administrative

- Département : Haut-Rhin
- Commune : Oltingue (INSEE : 68248)

1.2 Superficie

8,09 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 420

Maximale (mètre): 450

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

- Id nat. : [420007130](#) - Jura Alsacien (Type 2) (Id reg. : 2685046)
- Id nat. : [420030293](#) - Vergers du coteau du Tschuebliacker à Oltingue (Type 1) (Id reg. : 1685435)

1.5 Commentaire général

Ce petit massif forestier situé sur une colline en surplomb du hameau de Huttingue au-dessus de la vallée de l'Ill abrite depuis 2010 un couple de Milans royaux, espèce migratrice déterminante en Alsace.

Le Milan royal, protégé en France, est le plus grand rapace diurne nicheur d'Alsace. Opportuniste et charognard, il niche dans les bois et bosquets pourvus de gros arbres entourés de milieux ouverts dominés par l'agriculture extensive, préférentiellement des pâtures et affectionne les vallons parcourus de rivières. Cette mosaïque de milieux, propre au Sundgau et au Jura alsacien, explique sa présence encore aujourd'hui. Son territoire de chasse s'étend sur un rayon d'environ 2,5 km autour de son aire. Au niveau national, ses effectifs ont considérablement diminué depuis le XIXème siècle, bien qu'une augmentation passagère ait eu lieu entre 1975 et 1990. Depuis 1990, la régression a repris. Le Sundgau et le Jura alsacien constituent les derniers bastions de l'espèce dans le Haut-Rhin, où suivi de la nidification a été mené par la LPO Alsace. La population alsacienne en 2011 est estimée entre 35 et 49 couples nicheurs.

Les menaces qui pèsent sur cette espèce dans le secteur sont surtout, outre les modifications des pratiques agricoles, les dérangements sur les sites de reproduction et la destruction involontaire des aires (travaux forestiers notamment) et l'augmentation du déficit en nourriture en période de nourrissage des jeunes en raison de la raréfaction des prairies. La LPO a procédé ces dernières années à des actions de sensibilisation des agents de l'ONF afin de maintenir les zones favorables à la nidification de l'espèce dans les massifs gérés par l'ONF.

L'encyclopédie d'Alsace mentionne un intérêt archéologique au sommet de cette colline avec la présence de vestiges de murs de pierres et de fosses domestiques qui attestent la présence d'une fortification gallo-romaine disparue.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Site inscrit au titre de la Directive Habitats (ZSC, SIC, PSIC)

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Sylviculture

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

- Colline
- Versant de faible pente

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

Non renseigné

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
<ul style="list-style-type: none">- Ecologique- Faunistique- Oiseaux		<ul style="list-style-type: none">- Historique

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Occupation du sol (CORINE-Landcover)

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

La ZNIEFF 1 est proposée selon une délimitation autour de la parcelle forestière (parcelle n°30 de la Forêt Communale) où le nid a été observé et en concertation avec la LPO et en cohérence avec la méthode retenue pour le lot Vosges du Nord. Le tracé de la zone comporte l'entité de la colline boisée ainsi que les lisières forestières (site préférentiel de nidification du Milan royal). La limite sud correspond à la RD21b qui dessert le Moulin indiqué sur la carte IGN. L'idée, retenue dans les Vosges du Nord, de proposer une ZNIEFF de type 2 pour la zone de chasse du Milan royal (rayon de 2,5 km autour de l'aire) n'a pas été retenue (une estimation globale de cercles concentriques autour des nids a conduit à couvrir plus du tiers de la zone Sundgau/Jura alsacien, sans que les milieux recouverts ne soient d'intérêt écologique particulier : cultures souvent intensives). Note: Pour le Milan royal, seules les données de reproduction certaine sur au moins deux années consécutives ont été prises en considération lorsqu'une ZNIEFF devait être désignée pour cette seule espèce.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Débroussaillage, suppression des haies et des bosquets, remembrement et travaux connexes	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Coupes, abattages, arrachages et déboisements	Intérieur	Indéterminé	Potentiel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
- Algues - Amphibiens - Autre Faunes - Bryophytes - Lichens - Mammifères - Phanérogames - Poissons - Ptéridophytes - Reptiles - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Odonates - Orthoptères - Lépidoptères - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges	- Oiseaux		

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

Non renseigné

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	43 <i>Forêts mixtes</i>		Informateur : CLIMAX	45	2008
	41 <i>Forêts caducifoliées</i>		Informateur : CLIMAX	55	2008

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Oiseaux	2844	<i>Milvus milvus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Milan royal</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : HEUACKER V.				2009 - 2011

7.2 Espèces autres

Non renseigné

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
Oiseaux	2844	<i>Milvus milvus</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien) Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Informateur	CLIMAX		
	HEUACKER V.		